

Thèmes > L'école et la formation > L'enseignement ordinaire en inclusion >
Les pôles territoriaux

Les pôles territoriaux

Dernière mise à jour 05/09/2025

Depuis 2022, les dispositifs d'inclusion dans l'enseignement ordinaire sont articulés autour des « pôles territoriaux ». La mission de ces pôles territoriaux est **de soutenir et d'accompagner les écoles ordinaires dans l'accueil d'enfants à besoins spécifiques**, par la mise en place d'aménagements raisonnables ainsi que des dispositifs d'intégration permanente totale.

Chaque pôle territorial comprend :

- **Une « école siège », qui est une école d'enseignement spécialisé**, en mesure d'apporter une expertise utile pour développer les missions d'inclusion du pôle territorial. Elle est à la tête du pôle territorial, coordonne ses activités et en est l'animatrice principale. Elle peut être assistée dans son expertise par :
 - Une ou plusieurs « **écoles partenaires** », également d'enseignement spécialisé, qui peuvent compléter, enrichir et diversifier l'expertise de l'« école siège », et également améliorer la couverture géographique du pôle territorial ;
 - Une ou plusieurs « **écoles partenaires spécifiques** », toujours issues de l'enseignement spécialisé, mais spécifiquement de type 4, 6, 7 (handicaps physiques et sensoriels) et de type 5 (enfants malades et/ou en convalescence) ;
- **Des « écoles coopérantes », issues de l'enseignement ordinaire** : elles vont bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise de l'école siège et des écoles partenaires, afin de mettre en place des aménagements et des dispositifs d'intégration au bénéfice des élèves à besoins spécifiques. Les écoles ordinaires sont obligées de s'inscrire dans un pôle territorial.

Vous pouvez retrouver les 11 pôles territoriaux de la Région bruxelloise et leurs écoles partenaires et coopérantes en téléchargeant le document Excel sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles

(<http://www.enseignement.be/index.php?page=28585&navi=4908#p%C3%B4les>) : n'oubliez pas de sélectionner l'onglet « Zone Bruxelles-Capitale » au bas du document.

Ressources

- Les pôles territoriaux
(<http://www.enseignement.be/index.php?page=28585&navi=4908>)
Enseignement.be (Fédération Wallonie-Bruxelles)

Dernière mise à jour 05/09/2025